

Le rôle économique des syndicats aux États-Unis **Les syndicats dans la vie américaine**

Leon Dale

Volume 18, numéro 2, avril 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021429ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021429ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dale, L. (1963). Le rôle économique des syndicats aux États-Unis : les syndicats dans la vie américaine. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 18(2), 230–246. <https://doi.org/10.7202/1021429ar>

Le rôle économique des syndicats aux Etats-Unis

Les syndicats dans la vie américaine

Leon Dale

f) LES EFFORTS DU SYNDICALISME DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE *

« La prospérité du mouvement syndical et celle des travailleurs de la terre sont interdépendantes. »¹

C'est pourquoi les efforts des deux grandes centrales syndicales et maintenant ceux de l'AFL-CIO tendent à faire étendre aux travailleurs agricoles les avantages dont jouissent les travailleurs industriels. Par exemple, l'AFL et le CIO cherchaient à faire bénéficier les travailleurs agricoles des assurances sociales,² d'une réduction des heures de travail³, d'une protection légale contre l'importation de main-d'oeuvre à bon marché⁴ et d'une protection pour les travailleurs agricoles saisonniers contre leur exploitation par des bureaux de placement sans scrupules.⁵

Le deuxième congrès de l'AFL-CIO passa une résolution « Unité du mouvement syndical et des fermiers » (Farm-Labor Unity)⁶ démontrant clairement l'intérêt de l'AFL-CIO à voir s'élever le niveau de vie des fermiers et des

DALE, LEON A., Chairman, Department of Industrial Relations, University of Bridgeport, Bridgeport, Connecticut.

* Dans un article précédent l'auteur a abordé : a) conséquences économiques ; b) le salaire annuel garanti ; c) les salaires et la productivité ; d) les fonds syndicaux et les rackets ; e) les coopératives.

(1) *Report of the Executive Council of the American Federation of Labor*, op. cit., p. 264.

(2) *AFL Convention Proceedings, 1952*, pp. 26 et 463, et *CIO Convention Proceedings, 1952*, p. 359.

(3) *AFL Convention Proceedings, 1952*, pp. 27 et 463, et *CIO Convention Proceedings, 1952*, p. 359.

(4) *AFL Convention Proceedings, 1952*, pp. 46, 77, 275, 463, 494 et 549, et *CIO Convention Proceedings, 1952*, pp. 126 et 357-358.

(5) *AFL Convention Proceedings, 1952*, pp. 55, 256, 470 et 492, et *CIO Convention Proceedings, 1952*, pp. 214-215.

(6) Second Constitutional Convention of the American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations, 1957 Proceedings, Atlantic City, New Jersey, December 11, 1957, p. 23, Report of the Fifth Day, Wednesday Afternoon Session.

travailleurs agricoles. Le comité exécutif du syndicat des travailleurs de l'agriculture a demandé l'aide de l'AFL-CIO pour syndiquer les deux millions de travailleurs agricoles du pays.⁷

A ces activités qui sont du ressort syndical s'ajoutent d'autres préoccupations qui n'ont aucun rapport avec le mouvement ouvrier mais ont trait au mouvement tout entier. L'AFL s'intéressait activement à la conservation des forêts et avait fréquemment demandé au gouvernement fédéral un meilleur entretien des forêts et le remplacement des coupes. L'intérêt de l'AFL était motivé 1) par le souci de conserver les « Parcs nationaux » où l'exploitation du bois est interdite et qui servent de lieux de récréation et de promenade et 2) par le souci de conserver une source importante de matières premières pour les besoins stratégiques du pays. De la conservation des ressources naturelles aux problèmes de l'irrigation et du contrôle des inondations, il n'y a qu'un pas. Il a été rapidement franchi par le mouvement ouvrier qui depuis longtemps lutte en faveur de projets destinés au contrôle de fleuves comme le Mississippi, le Colorado et le Rio Grande. Quand on sait l'ampleur que prennent les inondations aux États-Unis (ainsi que celle des périodes de sécheresse), on conçoit l'importance des efforts syndicaux à cet égard. Mais ici encore, il faut souligner l'intérêt syndical à des problèmes qui dépassent largement le cadre ouvrier.

Des projets envisageant des systèmes de digues, de canaux d'irrigation et de pompes électriques, pour rendre fertiles de vastes étendues jusqu'ici sans valeur, trouvaient leur expression dans les résolutions des congrès de l'AFL et du CIO. Outre un projet pour le centre de l'Arizona (Central Arizona Project)⁸, le fleuve du Serpent (Snake River) dans l'Idaho⁹, pour la construction de tunnels sous le fleuve du Delaware¹⁰, l'AFL s'était prononcée souvent en faveur de projets beaucoup plus vastes tels que ceux de l'Autorité de la Vallée du Tennessee (Tennessee Valley Authority ou TVA). Certains penseront que de telles entreprises débordent le cadre du système de la libre entreprise. Mais le fait que les deux grandes centrales syndicales ne voyaient pas d'incompatibilité entre celui-ci et des entreprises à première vue d'un caractère économique et social si différent est peut-être une démonstration de plus du caractère éminemment pragmatique du syndicalisme américain. Celui-ci, en effet, ne se demande pas si le projet envisagé est en harmonie avec une idéologie donnée, mais plutôt si on en a besoin dans le cadre des circonstances entourant la conception du projet:

« La demande de la part du mouvement syndical pour une intervention accrue du gouvernement n'est pas basée sur un point de vue

(7) AFL-CIO News, 16 novembre 1957, p. 3.

(8) AFL Convention Proceedings, 1952, p. 56.

(9) *Ibid.*, pp. 275-276.

(10) *Ibid.*, pp. 26 et 463.

doctrinaire et socialiste... C'est une politique pragmatique basée sur l'idée que le système industriel américain doit fonctionner avant tout pour servir les besoins de l'homme, et que le droit de gagner sa vie décemment et en sécurité doit venir avant le droit de la propriété privée. »¹¹

En dehors des organisations patronales, il serait difficile de trouver aux Etats-Unis des organisations dont les activités sont à l'échelon de celles du mouvement syndical. En plus de l'agriculture, les efforts du mouvement ouvrier se font sentir aussi bien dans d'autres domaines tels que la construction d'habitations à bon marché et à loyer modéré, ainsi que de cités ouvrières. L'AFL-CIO s'intéresse de très près à la construction d'installations hydrauliques par le gouvernement fédéral et a mis toute son influence pour barrer la route à certaines organisations privées qui désirent exploiter les ressources naturelles elles-mêmes. Un cas typique est celui de Hells Canyon, un barrage envisagé sur le « Snake River » entre les états d'Oregon et d'Idaho. D'autres questions importantes, telles que l'exemption des producteurs de gaz naturel des règlements fédéraux, l'assurance contre les inondations, la pollution des rivières, et la sécurité à l'usine représentent une partie des problèmes préoccupant l'AFL-CIO.

g) LES SYNDICATS ET LE PROBLÈME DU LOGEMENT

En Amérique, la situation du logement est assez différente de celle qui existe en Europe et particulièrement en France, en ce sens qu'aux Etats-Unis la majorité des familles possèdent les maisons qu'elles habitent. La plupart des employés essayent d'acquérir une petite maison (un « home ») en la payant à termes à l'aide d'une hypothèque. C'est pourquoi les efforts du mouvement ouvrier tendent à faire intervenir le gouvernement de façon à ce que celui-ci d'une part aide ceux qui désirent faire l'achat d'une maison pour l'habiter et d'autre part fixe un maximum pour les loyers. Le mouvement syndical est donc amené à lutter pour obtenir des facilités de paiement garanti par une hypothèque, l'élimination de taudis et leur remplacement par des habitations à bon marché, une aide aux acquéreurs de logements et quelquefois une garantie de la part du gouvernement concernant les prêts consentis aux acquéreurs de maisons neuves. La lutte entreprise dans cette voie par les syndicats après la deuxième guerre mondiale eut pour résultat le vote de la loi sur les logements de 1949, qui prévoyait la construction de 810,000 logements en une période de six ans. La guerre de Corée et les restrictions qu'elle entraîna ralentit l'application du programme. D'autre part, il se produisit des « conflits de juridiction » entre ouvriers du bâtiment, une corporation faisant grève en opposition

(11) LLOYD G. REYNOLDS, *Labor Economics and Labor Relations*, op. cit., p. 131.

à une autre corporation estimant que celle-ci empiétait sur son territoire, même si les deux corporations appartenaient à la même centrale. Ce genre de conflit intérieur a particulièrement touché l'AFL, à tel point que le rapport du Conseil Exécutif de l'AFL pour 1953 consacrait huit pages à le discuter ¹².

Quelques syndicats ont pris l'initiative de faire construire des logements pour leurs adhérents. Ces logements sont d'un loyer ou d'un prix modeste en rapport avec les salaires des syndiqués. Parmi ces syndicats se trouvent ceux des électriciens, des bouchers, des chauffeurs, de la confection pour dames et du meuble, de l'AFL ¹³; le programme de l'AFL en matière de logement était d'assurer:

«...un logement décent à chaque famille (ce qui) déterminera en grande partie si nous pouvons donner à toutes les familles la possibilité de jouir d'un standard de vie américain. Le succès avec lequel nous atteindrons notre but jouera un rôle important pour soutenir un niveau élevé d'activité économique et de plein-emploi. » ¹⁴

Comme l'AFL, le CIO entendait faire intervenir le gouvernement pour pallier à la pénurie de logements à bon marché. Le CIO exprimait son mécontentement en ce qui concerne l'élimination du contrôle des loyers par le gouvernement fédéral avec beaucoup plus de force que l'AFL qui se contentait de mentionner la question ¹⁵. L'AFL avait établi un comité spécial chargé d'étudier les problèmes du logement. Ce comité:

« doit étudier et formuler de nouvelles lignes de conduite ainsi que de nouveaux programmes établis audacieusement de façon à faire face aux besoins de l'avenir en matière de meilleurs logements en faveur du développement bien connu (well planned) de la communauté. » ¹⁶

Depuis sa fondation, l'AFL-CIO a encouragé la construction de logements à bon marché à la portée des petites bourses et l'élimination des taudis. Cette action s'est fait sentir surtout au Congrès où l'AFL-CIO a soutenu des projets de loi prévoyant des programmes de construction d'habitations à bon marché et des facilités de paiement, particulièrement pour les anciens soldats. L'AFL-CIO, qui a un comité permanent qui s'occupe de la question du logement, a déclaré à son Congrès de 1957:

(12) *Report of the Executive Council of the American Federation of Labor*, op. cit., pp. 312-320.

(13) *Ibid.*

(14) *Ibid.*, pp. 194-195.

(15) *Ibid.*, p. 192.

(16) *Ibid.*, p. 270.

« Il est résolu que le but immédiat d'un programme national de logements soit la construction d'au moins deux millions de nouvelles maisons par an... Nous demandons donc au Congrès (des États-Unis) d'autoriser la construction d'au moins 200,000 logements par an dans le cadre d'un programme accru et amélioré d'habitations à logers modestes. Pour assurer que les familles à revenus modérés obtiennent des maisons qu'elles puissent se permettre, nous demandons que la passation d'une législation du logement pour la construction d'habitations... pour les familles à revenus modestes... Ce programme devrait comprendre la construction d'au moins 500,000 logements par an. »¹⁷

h) L'ACTION SYNDICALE EN MATIÈRE D'IMPÔT

Peu de questions ont une influence plus profonde sur l'économie que la manière dont les impôts sont prélevés. Il est donc normal que le mouvement syndical prenne un intérêt tout particulier et fasse de sérieux efforts pour que les gens à revenus modestes (dont font partie les syndiqués) paient le moins possible. Cependant, l'AFL reconnaissait:

« qu'en ce moment les taxes fédérales sont lourdes et qu'elles représentent un fardeau considérable particulièrement pour les salariés. Mais en même temps nous nous opposons à des déficits budgétaires pour 1954 et les années suivantes. Des déficits chroniques en période de prospérité sont malsains et rendent la situation instable. Un allègement fiscal ne devrait être effectué qu'au moment où le pays aura fait face à ses besoins en matières de dépenses militaires et d'aide à l'étranger. De même, les réductions (envisagées) ne devraient par être mises en vigueur si on sait à l'avance que la perte de revenus entraînée augmenterait le déficit du budget fédéral. »¹⁸

Lorsque les deux centrales syndicales étaient encore divisées, au moment où le congrès fédéral et le ministère des finances faisaient une revue des lois fiscales pour y effectuer certains changements, les représentants du Comité des Impôts de l'AFL étaient en consultation avec les fonctionnaires du ministère des finances pour donner leur avis. L'AFL prit position contre des réductions fiscales similaires pour toutes les catégories de contribuables. De telles réductions exprimées en pourcentage des revenus auraient bénéficié surtout aux contribuables à revenus élevés et auraient fait supporter les charges fiscales par les contribuables à revenus modestes. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'AFL avait essayé de faire adopter un système d'impôts qui

(17) Second Constitutional Convention of the American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations, 1957, Proceedings, Atlantic City, New Jersey, December 10, 1957, Report of Fourth Day — Tuesday Morning Session, p. 20.

(18) *Ibid.*, p. 270.

aurait favorisé les « petits » contribuables plus encore que le système actuel. L'AFL était opposée à l'augmentation des impôts indirects et particulièrement à l'établissement d'une taxe fédérale à la vente au détail. Suivant l'AFL, de tels impôts constituaient un fardeau plus lourd pour les petites bourses et étaient contraires à la tradition américaine d'un barème d'impôts progressif. L'AFL s'était élevée aussi contre une augmentation d'impôts de la part des états et des municipalités indiquant qu'une réduction des impôts fédéraux n'aurait servi à rien si les impôts d'états et de municipalités continuaient à augmenter.

La position du CIO était similaire à celle de l'AFL:

« Nous croyons qu'il existe des mesures adéquates et équitables basées sur un barème d'impôts progressif pour lever des impôts suffisants pour rendre à l'heure actuelle les opérations du gouvernement viables financièrement. »¹⁹

A cet effet, le CIO faisait plusieurs propositions tendant à augmenter l'impôt des sociétés anonymes et à alléger l'impôt des contribuables à revenus modestes.

Il est certain que si le programme des deux grandes centrales syndicales avait été adopté, les effets sur l'économie auraient été considérables. Tout d'abord, on aurait pu prévoir une diminution des investissements privés de la part des sociétés et des contribuables qui auraient payé des impôts plus élevés. Simultanément, il est à prévoir que la consommation des contribuables à petits revenus augmenterait presque dans la mesure de l'allègement de leurs impôts. Il est difficile de prévoir, cependant, que la diminution des investissements serait compensée complètement par l'augmentation de la consommation. Si elle ne l'était pas, le gouvernement fédéral serait incité à faire des investissements « publics » pour pallier au chômage causé par cette diminution des investissements privés. De fait, une économie en voie d'expansion telle que celle des Etats-Unis a besoin d'investissements à vaste échelle. La grande majorité de ces investissements est d'ordre privé à l'heure actuelle. L'AFL-CIO a signalé au Congrès des Etats-Unis que l'expansion de l'économie américaine rendait possible un accroissement des impôts pour faire face aux dépenses accrues du gouvernement²⁰ mais en même temps, l'AFL-CIO réclamait un allègement des taxes pour les familles à revenus modestes.

L'AFL-CIO ne perd pas de vue le problème et continue à lutter pour une distribution plus équitable des impôts particulièrement ceux touchant les gens à faibles revenus, y compris les petites sociétés anonymes. L'AFL-CIO a proposé plusieurs façons d'augmenter le fardeau fiscal des personnes à revenus importants et des grosses sociétés.

(19) *CIO Convention Proceedings*, 1952, pp. 300-301.

(20) *Executive Council Report to the Second Convention*, p. 147.

En accord avec sa politique de défense des personnes à faibles revenus, le mouvement syndical s'intéresse de près à la protection des consommateurs.

Résolution No. 1 « Tax Exemption » et Résolution No. 23 « Tax Exemption ». ²¹

i) PROTECTION DES CONSOMMATEURS

L'AFL se préoccupait des intérêts et de la protection des consommateurs parce que, disait-elle:

« Notre système économique est devenu si complexe qu'il est facile de perdre de vue le fait qu'en dernière analyse les dépenses des consommateurs fournissent les véritables fondations de presque toutes les activités économiques. Les investissements sont effectués de façon à accroître l'efficacité de nos activités économiques mais sont finalement dirigés vers l'augmentation de la quantité et de la qualité des produits achetés par les consommateurs... Le mouvement syndical s'intéresse plus particulièrement à ce problème parce que trop souvent on déclare que la vie est chère à cause des hauts salaires des travailleurs en dépit du fait que ceux-ci ne soient pas capables d'atteindre le niveau de vie... suggéré par le budget de famille du travailleur citoyen établi par le ministère du travail. » ²²

La sollicitude de l'AFL à l'égard des consommateurs s'étendait au soutien de l'organisation du gouvernement fédéral chargée de la surveillance de la qualité des produits destinés aux consommateurs. Mais en même temps, l'AFL s'est prononcée contre un projet de loi qui aurait éliminé le critère du prix de vente courant aux Etats-Unis en ce qui concernait les tarifs douaniers, sur les produits étrangers car:

« une telle action expose nos camarades de l'industrie des souliers de caoutchouc aussi bien d'ailleurs que les travailleurs des usines de produits chimiques produisant des dérivés du goudron, aux attaques d'une concurrence étrangère émanant d'importations à bas prix. » ²³

Grâce à l'action de l'AFL, ce critère fut retenu. ²⁴ Le caractère éminemment pratique des syndicats se manifeste par leur lutte contre l'accroissement des tarifs douaniers affectant l'importation des montres

(21) Cf. Resolution No 139, « Taxation », Second Constitutional Convention of the American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations, 1957 Proceedings, Atlantic City, New Jersey, December 11, 1957, Report of Fifth Day, Wednesday Morning Session, pp. 7-14.

(22) *AFL Convention Proceedings, 1952*, p. 269.

(23) *AFL Convention Proceedings, 1952*, p. 264.

(24) *Ibid.*, p. 170.

suisses aux États-Unis. Une réduction de ces importations causerait la disparition de situations pour un certain nombre d'ouvriers.²⁵ En général, avec quelques exceptions de peu d'importance, la protection des consommateurs occupe une place de premier plan dans les efforts de l'AFL. C'est pourquoi l'AFL et le mouvement syndical en général se sont intéressés de près au budget militaire du pays:

« La seule phase de notre vie économique dont le but direct ou indirect n'a pas trait à la production pour la consommation constitue l'activité militaire. Même ce genre d'activité produit des revenus monétaires qui influencent la quantité et le mode de dépenses des consommateurs. »²⁶

particulièrement parce que:

« une des tâches les plus difficiles... du gouvernement consistait dans son programme d'expansion de la défense du pays — et simultanément dans la protection de l'économie contre l'inflation. »²⁷

L'AFL s'est élevée contre l'élimination des contrôles économiques sur les prix de détail, les loyers et le crédit bancaire. Ces contrôles s'appliquaient aussi aux salaires. Le CIO demandait au gouvernement:

« ...de protéger l'économie contre la possibilité de nouvelles pressions inflationnistes... de suspendre les contrôles ayant trait aux salaires... et de maintenir le contrôle des loyers... et des matières premières utilisées pour la défense (du pays). »²⁸

Comme nombre d'autres organisations aux États-Unis, le mouvement syndical désirerait une liberté presque complète d'opération, c'est-à-dire une liberté entière en vue de négocier des conventions collectives; or l'expérience indique que sur les trois facteurs économiques recherchés par le mouvement syndical, un au moins est *toujours* incompatible avec les deux autres. C'est ainsi que la liberté d'engager des négociations en vue de la signature de conventions collectives, c'est-à-dire la possibilité d'augmenter les salaires, la stabilité des prix, c'est-à-dire la lutte contre l'inflation (ou la déflation), et une situation de « plein-emploi », c'est-à-dire absence de chômage, ne peuvent pas exister simultanément. Dans certains syndicats, les conseillers syndicaux donnent des conseils aux syndiqués et à leurs familles pour leur montrer la meilleure façon de faire le marché, et de choisir les produits alimentaires. A noter que pour la protection des consommateurs, l'AFL-CIO et ses affiliés ont finalement réussi à rendre obligatoire l'inspection de la volaille par le gouvernement fédéral. L'AFL-CIO cherche aussi à délimiter les pro-

(25) *The New York Times*, 11 février 1954.

(26) *AFL Convention Proceedings*, 1952, p. 269.

(27) *Ibid.*, p. 171.

(28) *CIO Convention Proceedings*, 1952, p. 251.

priétés de certains produits chimiques utilisés couramment dans un grand nombre de produits alimentaires, tels que les colorants artificiels pour les boissons. L'AFL-CIO continue à soutenir l'Administration de l'Alimentation et des Drogues (Food and Drug Administration) dont les fonctions consistent surtout à veiller à ce que les produits alimentaires et pharmaceutiques répondent à certaines normes. L'AFL-CIO suggère qu':

« aujourd'hui nous devons ajouter un troisième maillon dans la chaîne de notre force (les deux premiers étant en tant que travailleurs et citoyens possédant le droit de vote) — notre puissance en tant que consommateurs. Chaque fois que nous dépensons un dollar syndical pour des produits faits par des travailleurs syndiqués, nous faisons notre part pour préserver notre standard de vie. Notre puissance en tant que consommateurs est indestructible. »²⁹

j) LES ASSURANCES SOCIALES

Dans le domaine de la santé publique, l'AFL attribuait une grande importance au rôle joué par le gouvernement fédéral et souhaitait une amplification de l'activité fédérale en matière d'aide aux facultés de médecine, à la construction d'hôpitaux et d'instituts.³⁰ Dans le cadre de la loi sur les assurances sociales, l'AFL envisageait une extension considérable du rôle gouvernemental. La période actuelle se distingue en effet par une demande pressante de la part des masses pour la « sécurité »: « Un nombre de plus en plus grand de nos adhérents pensent à leur sécurité ».³¹

La loi sur la Sécurité Sociale (Social Security), passée en 1935, et de nombreuses fois modifiée depuis, reflète cette demande.

Le programme général de l'AFL en matière de sécurité sociale reflète lui aussi cette inexorable pression de la part de ses adhérents pour ce que l'on pourrait presque qualifier de « sécurité à tout âge — à tout prix ». Pour l'instant, on met l'accent sur le besoin qu'il y a d'améliorer la loi pour les travailleurs des deux sexes ayant dépassé soixante-cinq ans. Il faut ajouter que simultanément dans le cadre des conventions collectives, de nombreux accords entre ouvriers et patrons prévoient des systèmes de retraite s'ajoutant aux revenus assez minces des assurances sociales.

(29) Second Constitution of the American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations, 1957 Proceedings, Atlantic City, New Jersey, December 11, 1957, Report of Fifth Day, Wednesday Morning Session, p. 33.

(30) Report of the Executive Council of the American Federation of Labor, *op. cit.*, p. 287.

(31) *Newsweek*, novembre 1953, interview de George Meany, président de l'AFL.

« Il y a eu un développement immense de ces systèmes (de retraite) depuis 1940. Cette année-là, il en existait environ 1,900 concernant 3,700,000 ouvriers.

« Il y en a maintenant 15,000 ayant trait à 10,000,000 d'ouvriers. En raison de l'augmentation assez récente du nombre de ces systèmes, environ 500,000 travailleurs seulement touchent aujourd'hui une pension de retraite provenant de leurs anciens employeurs. »³²

Les efforts de l'AFL portaient surtout sur l'augmentation des fonds de retraite, particulièrement en raison de l'augmentation du coût de la vie et de l'augmentation générale du nombre des vieillards par rapport au chiffre de la population, ainsi que sur l'inclusion des invalides partiels ou totaux et l'extension du programme de sécurité sociale aux groupes qui ne jouissent pas encore des bénéfices de la loi, comme les travailleurs agricoles.³³

De par la loi fédérale, les cinquante Etats composant les Etats-Unis ont la charge des indemnités de chômage. Cela donne lieu à cinquante lois différentes, de telle manière que les indemnités de chômage varient grandement d'un état à un autre. D'autre part, suivant l'AFL, l'influence des employeurs se faisait beaucoup plus sentir à l'échelon de l'état de telle sorte que dans un grand nombre de régions les chômeurs éprouvent des difficultés à toucher leurs indemnités. L'AFL s'est élevée contre ce système, mais n'a pas proposé de solution positive. Le programme du CIO suivait en général de très près celui de l'AFL.³⁴ Celui de l'AFL-CIO est pratiquement une continuation de celui de l'AFL. A noter que l'AFL-CIO a une Division spéciale pour les assurances sociales.

En même temps que le mouvement syndical continue ses efforts pour obtenir un système d'assurances sociales qui rendrait le rôle du gouvernement encore plus important dans l'économie américaine, il demande à celui-ci d'augmenter le salaire minimum.

Les lois sur les assurances sociales sont continuellement révisées et améliorées du point de vue syndical. En plus du désir accru de sécurité de la part d'un nombre de plus en plus grand de personnes, ces améliorations que le mouvement syndical considère comme « progrès vitaux »³⁵ reflètent aussi le pourcentage de plus en plus grand de la population qui a plus de 60 ans.

(32) *Report of the Executive Council of the American Federation of Labor*, op. cit., p. 277.

(33) Cf. *Relations Industrielles*, vol. 18, no 1, p. 68.

(34) Cf. *CIO Convention Proceedings, 1952*, Resolution No 26, Social Security, p. 296.

(35) *Executive Council Report of the Second Convention*, etc., p. 187.

L'AFL-CIO fit en 1957 un grand nombre de propositions pour accroître la portée du système d'assurances sociales, régi, partiellement par le gouvernement fédéral et partiellement par les états. Ces propositions eurent trait aux retraites pour personnes âgées, l'assistance publique, les indemnités de chômage et d'accident, les soins médicaux, etc.³⁶

De plus, grâce aux conventions collectives, de nombreux travailleurs ont droit à des soins médicaux gratuits:

« Aux Etats-Unis,... les syndicats sont la forme d'organisation volontaire la plus grande (qui soit)... Vingt-trois millions de nos travailleurs sont protégés par des systèmes de retraite établis par les patrons. Le patronat dépense maintenant entre cinq et six milliards de dollars pour des « systèmes de santé » (health plans) pour les travailleurs. »³⁷

k) LE SALAIRE MINIMUM

« Pour rendre justice à des millions de travailleurs chichement payés et à leurs familles, et afin de soutenir un pouvoir d'achat toujours plus élevé et une activité économique toujours plus grande, il est essentiel que les revenus des travailleurs les moins payés dépassent l'augmentation générale du niveau des revenus. »³⁸

Alors que la sécurité est assurée par les assurances sociales, après la retraite ou pendant un arrêt accidentel de travail, on demande au gouvernement de fournir un minimum financier ou plutôt d'obliger les employeurs à fournir le minimum vital (ou plus) à leurs employés. La loi du salaire minimum qui était de \$1 par heure existait depuis près de vingt ans³⁹ et a été modifiée de nombreuses fois. Le CIO réclamait des salaires plus élevés mais n'insistait pas sur la question du salaire minimum, peut-être parce que la plupart des adhérents du CIO avaient leurs salaires régis par des conventions collectives et que ces salaires se trouvaient bien au dessus du salaire minimum. Quant au salaire minimum de \$1 de l'heure qui entra en vigueur en mars 1956:

«...le salaire minimum de \$1 (par heure) qui est maintenant en vigueur est loin d'être adéquat pour assurer... même un standard de vie minimum... Plus de 20 millions de travailleurs sur 45 millions ne

(36) Cf. Report of the Executive Council of the AFL-CIO, Second Convention, Atlantic City, New Jersey, December 5, 1957, American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations, pp. 186-211.

(37) GEORGE MEANY, « Yardsticks of Social Progress », *International Free Trade Union News*, Vol. 12, No 11, novembre 1957, p. 2.

(38) *Report of the Executive Council of the American Federation of Labor*, op. cit., p. 81.

(39) Cf. *Relations Industrielles*, vol. 17, no 4, p. 423.

tombent pas sous la protection de la loi. Le salaire minimum de \$1 ne peut plus être justifié et devrait être porté à au moins \$1.25, de façon à refléter la montée du coût de la vie, l'accroissement de la productivité et la hausse générale des salaires... L'AFL-CIO demande au Congrès (des États-Unis)... d'étendre la protection de la loi à presque 9 millions et demi de travailleurs chichement payés à qui l'on refuse maintenant injustement la protection d'un salaire minimum ». ⁴⁰

La question du salaire minimum est une question qui revient sur le tapis depuis la passation de la loi avant la deuxième guerre mondiale. Les travailleurs dans certaines industries, particulièrement dans l'agriculture, les magasins de détail et de gros ne furent pas pendant longtemps couverts par la loi. Et pour la majeure partie, ces travailleurs n'appartiennent pas à un syndicat et sont donc moins à même d'obtenir des salaires adéquats que ne le sont les travailleurs syndiqués. Ce sont eux que l'AFL-CIO désire voir protégés par une loi fédérale, et c'est de leur côté que le mouvement syndical cherche à s'étendre. Le salaire minimum a été porté par l'Administration Kennedy à \$1.25 par étape et s'applique maintenant aux employés de magasins.

1) LES SYNDICATS DEVANT L'AUTOMATION

L'automatisation ne représente pas une situation nouvelle pour le mouvement syndical, mais plutôt l'accélération d'une situation relativement ancienne. L'apparition de machines remplaçant la main-d'œuvre remonte aux débuts de la révolution industrielle, sinon aux origines de l'humanité. Ce qui est nouveau, c'est la rapidité avec laquelle les hommes sont remplacés à l'heure actuelle, à tel point que certains appellent l'automatisation « la deuxième révolution industrielle ».

Ce phénomène est particulièrement visible dans certains secteurs de l'économie américaine; des usines entières fonctionnent pratiquement sans main-d'œuvre, exception faite de quelques ouvriers vérifiant des cadrans. ⁴¹ Plusieurs problèmes vitaux confrontent donc le mouvement syndical: entre autres, l'économie du pays se développera-t-elle à un rythme suffisant pour absorber le « chômage technologique », c'est-à-dire celui des ouvriers remplacés par les machines? Avant la deuxième guerre mondiale, le rendement par homme et par heure augmentait à la cadence d'environ 3% par an. Après la guerre, il a augmenté de 4% par an et maintenant il se situe à plus de 4%. On calcule qu'avec l'au-

(40) Second Constitutional Convention of the American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations, 1957 Proceedings, Atlantic City, New Jersey, December 11, 1957, Report of Fifth Day, Wednesday Morning Session, pp. 5-6.

(41) Certains de ces ouvriers habitués à fournir un gros travail physique et transférés du jour au lendemain à une occupation sédentaire se sont mis à grossir rapidement comme de « vulgaires bureaucrates »!

tomation, le rendement peut augmenter de 5 à 6% par an ou même plus. Si tel est le cas, et en comptant le nombre total de gens au travail à 70 millions, il faudrait en quelque sorte créer 3 millions et demi de nouvelles tâches chaque année. De plus, l'augmentation de la population entraîne la création de 800,000 à 1,250,000 « tâches » par an, si on veut éviter le chômage. Donc, l'économie du pays devra fournir environ 4 millions et demi de « tâches » additionnelles *par an* pour absorber l'accroissement en personnel.⁴²

Le mouvement syndical considère que le problème le plus pressant est celui du chômage et de la sous-consommation que les nouvelles techniques pourraient entraîner. Il pense en effet que le rendement accru des machines pourrait entraîner une surproduction dont les marchés actuels n'arriveraient pas à disposer s'ils ne s'élargissaient pas.

« Nous devons veiller à ce que les bénéfices de l'« automation » soient vraiment donnés aux salariés et que cette « automation » ne soit pas établie d'une façon qui tendrait peut-être à détruire l'économie (du pays) et à détruire les gains du passé. »⁴³

Deux cent mille ouvriers feront marcher des usines de l'industrie de l'automobile lorsque celles-ci seront équipées de machines automatiques. A l'heure actuelle, elles emploient 1,200,000 ouvriers.

C'est pourquoi le mouvement syndical est en faveur d'une période de transition permettant une adaptation graduelle au nouvel état de choses, permettant l'accroissement du pouvoir d'achat simultanément avec celui de la productivité et des salaires, c'est-à-dire en fin de compte des prix plus bas. Ceci est à l'encontre de la présente tendance inflationniste aux Etats-Unis. Mais d'autres questions confrontent aussi le mouvement syndical. Que fera-t-on des ouvriers trop vieux pour s'adapter aux demandes d'une technique nouvelle mais trop jeunes pour prendre leur retraite?⁴⁴ Pourra-t-on trouver une solution à ce problème dans le cadre des conventions collectives? A présent, la plupart des retraites prévues par les conventions collectives sont basées sur la simultanéité du paiement des assurances sociales par le gouvernement et du paiement des retraites par la compagnie. Pour conserver cette simultanéité, il faudrait donc imaginer que la législation sociale serait quelque peu modifiée pour assurer la continuation d'un revenu adéquat à l'ouvrier déplacé par les machines et prêt à prendre sa retraite à un âge considérablement plus jeune que l'âge (65 ans) fixé par la législation

(42) WALTER P. REUTHER, « Automation, Promise and Problems », *International Free Trade Union News*, Vol. 3, No. II, mars 1956, p. 3.

(43) GEORGE MEANY, « A Trade Union Philosophy », *The Government Standard*, 12 juillet 1957, p. 3.

(44) Par exemple, le comptable s'occupant de la préparation de la feuille de salaires, remplacé par une machine calculatrice électronique.

en vigueur.⁴⁵ On peut donc arriver à se demander si on en est arrivé à un stade où le progrès technologique déborde le cadre des conventions collectives.

D'autre part, en admettant qu'une grande partie des travailleurs rendus chômeurs par les machines soient à même d'apprendre un nouveau métier, à qui serait dévolu la responsabilité et le coût de cet apprentissage? Aux travailleurs eux-mêmes? Au mouvement syndical? A la direction des entreprises? Au gouvernement? A une combinaison de ceux-ci? Le mouvement syndical prétend que c'est là l'affaire du patron de faire acquérir de nouveaux métiers aux employés et que c'est là l'affaire du gouvernement de venir en aide aux secteurs économiques « sous-développés ».

Le mouvement syndical pose donc en principe l'hypothèse d'une intervention gouvernementale décisive dans le secteur économique, doublant en quelque sorte les conventions collectives. Il demande aussi une réduction de la semaine de travail à 35 ou même 30 heures.⁴⁶

Il réclame un système d'impôts favorisant les familles à revenus modestes.

Cependant, le mouvement syndical est conscient des possibilités énormes de l'automatisation. Il entrevoit la semaine de travail de 4 jours, des vacances plus longues, la retraite à un âge moins avancé, en somme la promesse d'une vie meilleure. Il sait que les machines peuvent libérer les travailleurs des routines monotones, des travaux à répétition et des tâches abrutissantes. Anticipant l'avènement de la semaine de quatre jours, le syndicat de l'automobile a organisé un groupe de chant « pour les loisirs accrus que le syndicat espère obtenir pour ses adhérents ».⁴⁸

Dans le cadre de l'économie générale, il est certain que l'automatisation, produisant un changement dans les méthodes de production, il s'ensuit nécessairement un changement dans les méthodes de distribution et de consommation. Le mouvement syndical se doit d'en tenir compte dans les années à venir.

(45) Un récent changement dans les modalités de la loi sur les assurances sociales permet aux travailleurs de prendre leur retraite à l'âge de 62 ans. Mais ils ne reçoivent alors que 80% de leur pension.

(46) Certains mêmes envisagent la semaine de 20 heures pour l'année 2000.⁴⁷ Sans aller aussi loin, les électriciens de New-York ont obtenu la semaine de 25 heures!

(47) *The New York Times*, 7 août 1957.

(48) *The New York Times*. « U.A.W. Organizes a Choral Group — Reuther seen Looking for Way to Occupy Unionists in Era of 4-Day Week », 22 septembre 1957.

«...plus de mille entreprises sont occupées entièrement ou partiellement à la production de machines automatiques. Durant les dernières années, ces machines ont été installées dans quelques 100,000 usines... Et pourtant ces commandes ne représentent qu'une partie de toutes les applications possibles. »⁴⁹

C'est pourquoi:

«L'AFL-CIO et ses affiliés feront de leur mieux: 1) pour transformer les progrès continus de la technologie en une force, non pas pour un chômage grandissant, mais pour des loisirs accrus par l'intermédiaire de la réduction des heures de travail sans réduction des salaires; et 2) pour obtenir une protection plus adéquate pour les travailleurs contre les difficultés causées par la mauvaise santé, la vieillesse, grâce à des programmes améliorés de santé et de bien-être, des systèmes d'emplois garantis et des indemnités de chômage supplémentaires et adéquates. »⁵⁰

Dans certains cas, c'est le syndicat qui propose à la direction que l'industrie devienne « automatisée »; tel est le cas du syndicat des lithographes, qui propose une contribution de 1 million de dollars de la part des patrons et 1 million de dollars de la part du syndicat à un fonds mutuel qui servirait à utiliser les nouvelles techniques.⁵¹

Il existe déjà un comité à participation patronale et syndicale aidé par le ministère du travail pour la formation des apprentis lithographes. Le syndicat veut étendre cette coopération à l'« automatisation » de l'industrie, particulièrement pour que l'apparition de nouvelles machines dans l'industrie se fasse de façon graduelle et que certains des ouvriers qui y sont employés aient le temps d'apprendre un nouveau métier.

m) LA QUESTION DU CHÔMAGE

Une résolution du congrès de l'AFL-CIO de 1957 déclarait:

«...que l'AFL-CIO à nouveau demande au gouvernement fédéral d'utiliser toutes ses ressources et de faire des efforts accrus — en coopération avec le mouvement syndical, les états, et les gouvernements locaux affectés, pour pallier au chômage chronique aux Etats-Unis.

(49) Cité par Walter P. Reuther dans « Automation, Impact of the Second Industrial Revolution », *International Free Trade Union News*, Vol. 12, No 6, juin 1957, p. 4.

(50) AFL-CIO Convention Resolution on Collective Bargaining Goals, *AFL-CIO News*, December 28, 1957, p. 4.

(51) *The New York Times*, 22 septembre 1957.

« L'aide fédérale devrait se doubler de l'établissement d'un bureau spécial ayant la responsabilité de coordonner les efforts destinés à aider les régions en détresse... »⁵²

Une des manières d'éviter le chômage est d'augmenter les salaires réels et de fournir aux chômeurs les possibilités d'apprendre un nouveau métier:

« Le pouvoir d'achat des masses doit être accru, en même temps que la productivité rapidement grandissante qui accompagne des progrès techniques radicaux... Des possibilités de faire l'apprentissage d'un nouveau métier ainsi que des allocations spéciales devraient être fournies aux travailleurs dont les métiers sont rendus obsolètes par les nouvelles machines et méthodes de production. L'aide du gouvernement devrait être disponible pour les régions dont le bien-être est détruit par la nouvelle technologie et la migration industrielle. »⁵³

Le chômage total à l'heure actuelle se monte à environ 4,362,000. Ce chiffre qui représente plus de 6% de la main-d'œuvre totale de 63,828,000⁵⁴ travailleurs changeant de situation ou de métier et aussi de travailleurs dans certaines régions qui ne peuvent pas trouver de travail pour des raisons d'ordre local. Par exemple, il suffit qu'un contrat du gouvernement ou un contrat privé soit annulé pour qu'une usine dans une petite ville ferme ses portes temporairement acculant quelques centaines d'ouvriers au chômage. Ceux-ci qui pourraient peut-être trouver du travail ailleurs hésitent à partir pour toutes sortes de raisons: ils ont souvent une petite maison dans la région, leurs habitudes, leurs amis; les enfants vont à l'école et on hésite à leur faire changer d'école au milieu d'un trimestre. Bref, ce sont pour ces régions que l'AFL-CIO réclame une aide systématique du gouvernement fédéral de peur que le chômage local ne fasse boule de neige. Mais le chômage chronique mentionné par la résolution ne l'est que techniquement. Même pendant la deuxième guerre mondiale, au moment où les États-Unis étaient à court de main-d'œuvre, on trouvait dans les statistiques qu'il y avait un million de « chômeurs ». A l'heure actuelle il existe tout un système privé d'indemnités de chômage qui furent introduites dans l'industrie de l'automobile en 1955. Ces indemnités qui s'ajoutent à celles payées par les états s'étendent maintenant à l'industrie de l'acier, de l'alumi-

(52) Second Constitutional Convention of the American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations, 1957 Proceedings, Atlantic City, New Jersey, December 11, 1957, Report of Fifth Day, Wednesday Morning Session, p. 4.

(53) Second Constitutional Convention of the American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations, 1957 Proceedings, Atlantic City, New Jersey, December 11, 1957, p. 52.

(54) *The New York Times*, 12 avril 1959. Ce chiffre est à peu près aussi celui du printemps 1962. Cependant la main-d'œuvre totale est à presque 70 millions.

nium, du caoutchouc et à l'industrie maritime, offrant leur protection à plus de deux millions de travailleurs.⁵⁵

C'est ainsi que la U. S. Steel a une usine dans l'état de Pennsylvanie, qu'elle a temporairement fermée. Les travailleurs, protégés par leur contrat ont droit à un maximum de \$33 par semaine, environ 14.000 francs, du fond d'indemnités de chômage établi par la compagnie, plus \$35 par semaine, d'indemnités de chômage de l'état de Pennsylvanie. Suivant les lois de cet état, les indemnités de chômage continuent pendant 30 semaines. Passé ce délai, ces indemnités s'arrêtent, mais celles de l'usine montent à ce moment-là à un maximum de \$55.50, pendant 22 semaines. Les travailleurs sont donc protégés pendant un an.⁵⁶

(55) Report of the Executive Council of the AFL-CIO, Second Convention, Atlantic City, New Jersey, December 5, 1957, American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations, p. 144.

(56) U.S. News and World Report, 3 janvier 1958, p. 73.